REGION DU TONKPI

DEPARTEMENT DE ZOUAN-HOUNIEN

PREFECTURE DE ZOUAN-HOUNIEN

COMITE DE DEVELOPPEMENT LOCAL MINIER
(CDLM) DE LA MINE D'OR D'ITY

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT LOCAL MINIER (CDLM) DE LA MINE D'OR D'ITY AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le présent rapport d'activités au titre de l'année 2020 est élaboré en application de l'arrêté interministériel n° 544/MIN/MEMIS du 27 novembre 2014, instituant le CDLM de Zouan-Hounien ; il s'articule autour de trois (03) points.

I- Les réunions ordinaires
II- L'état financier
III- Les difficultés et suggestions

I- Les réunions ordinaires

Au cours de l'année 2020, compte tenu de la pandémie de la COVID 19, le Comité de Développement Local Minier (CDLM) de la mine d'or d'Ity a tenu deux (02) réunions ordinaires et une séance de sélection des projets à réaliser.

1- La réunion du 22 mai 2020

Cette réunion a porté essentiellement sur les points suivants :

- Lecture de la notification du montant alloué au CDLM au titre de l'année 2020, relativement à 0,5 % du chiffre d'affaire de 2019 de la Société des Mines d'Ity (SMI),
- Elaboration du budget prévisionnel 2020 du CDLM (fonctionnement et investissement),
- Divers.

2- Séance de sélection de projets à réaliser

Au cours de la séance du 05 juin 2020, les projets suivants ont été sélectionnés (voir tableau ci-dessus)

3- Dépenses effectuées

Les dépenses effectuées sont relatives aux restes à payer du coût de certains projets des années antérieures, les AGIOS et les frais d'entretien de compte.
Toutes ces dépenses s'élèvent à un total de 45.225.205 francs CFA (confère relevé de compte ci-joint)

4- Solde au 31 décembre 2020

Le solde du compte au 31 décembre 2020 est positif. Il est égal à un montant de 144.420.743 francs CFA.

III- Difficultés et suggestions

1- Difficultés

Depuis ma prise de fonction le 10 janvier 2020, en parcourant les documents relatifs au CDLM, j'ai relevé deux (02) situations essentielles qui ne respectent pas l'arrêté interministériel créant le CDLM de la Mine d'or d'Ity. Celles-ci sont les suivantes :

- Les membres statutaires du CDLM : l'arrêté interministériel créant le CDLM indique clairement les membres statutaires. Mais les cadres originaires des huit (08) villages riverains de la Mine d'Ity, à travers une mutuelle dénommée MUDERI, exigent leur participation aux différentes réunions du CDLM avec leur prise en charge qui s'élève à sept cent mille (700.000) francs CFA.

- Le compte bancaire du CDLM : le compte bancaire à partir duquel les décaissements et approvisionnements sont faits porte le nom de la Société des Mines d'Ity (SMI). Cette situation crée beaucoup de désagrément lorsqu'il est question de faire des opérations de retrait pour régler les perdiems des participants aux réunions.

2- Suggestions

Pour le bon fonctionnement du CDLM, il conviendrait :
- de poursuivre les campagnes de sensibilisation de la jeunesse sur les activités Génératrices de Revenus (AGR) et les dangers de l'orpaillage clandestin.

Libellé du projet	Localité bénéficiaire
Construction d'une maternité	Kouêpleu
Construction d'un logement de sage-femme	
Construction d'un bâtiment de trois (03) classes	Méantouo
Construction d'un logement de sage-femme	Floleu
Construction d'une école maternelle	Krozialé
Construction d'une cantine scolaire	Bieutouo
Réhabilitation de l'école primaire et de la cantine	Ity
Extension du réseau électrique	Ouyatouo
Extension du réseau électrique	Trogleu

3- **La réunion du 17 décembre 2020**

Cette réunion avait trois (03) points à l'ordre du jour que sont :

- la présentation des projets à réaliser qui ont été sélectionnés au cours de la séance du 05 juin 2020 ;
- l'examen et l'adoption du projet de budget prévisionnel au titre de l'année 2021.
- Divers

Il faut signaler que la pandémie de CORONA virus a influencé négativement les activités du CDLM. Cette situation n'a pas permis le démarrage des travaux des projets retenus.

II- L'état financier

Comme l'atteste le relevé bancaire ci-joint, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, le compte N° 02514211338171 du CDLM logé à la Société Générale de Côte d'Ivoire, agence de Man, a enregistré les mouvements suivants :

1. Solde au 1er janvier 2020 = **115.141.423 francs CFA**

2. Approvisionnement du compte du CDLM

Virement du 24/03/2020
= 74.504.525 francs CFA représentant le montant du quatrième trimestre de l'année 2019. Ce montant constitue le seul approvisionnement fait au cours de cette année.

- d'amener les populations à cultiver l'intérêt collectif et avoir une vision à long thème pour une autonomie à la fin de l'exploitation minière.
- de permettre l'ouverture d'un compte par le CDLM.
- de revoir la liste des localités impactées en y ajoutant Zouan-Hounien village.

Fait à Zouan-Hounien, le 31 décembre 2020.

Comité de Développement Local Minier (CDLM) Mine d'Or d'ITY
Le Président
Zouan-Hounien

ANOH Angoratchi Noël
Préfet Hors Grade